



RETOUR À L'ÉCOLE

CHARTRE D'ENGAGEMENT

**DOCUMENT À RETOURNER
IMPÉRATIVEMENT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ
SOIT À LA MAIRIE OU PAR MAIL JUSQU'AU 11/05/2020
SOIT À L'ACCUEIL DE L'ÉCOLE LE MATIN DU MARDI 12/05/2020
À DÉFAUT, L'ENFANT NE SERA PAS ACCUEILLI.**

Mme, M. _____, représentant légal

de : _____ (NOM Prénom de l'enfant)

- ✓ a pris connaissance du :
 - protocole sanitaire de l'Éducation Nationale,
 - protocole fixant les mesures d'application à l'école de Rivières.

- ✓ en accepte la teneur et s'engage à les respecter

- ✓ est informé que :
 - si l'enfant est malade, présente des symptômes, ... à son arrivée à l'école ou en cours de journée
 - si l'enfant refuse d'appliquer les mesures barrière ou les instructions du personnel enseignant ou communalalors, il ne pourra pas être maintenu en présentiel.

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »